

# CONSEIL MUNICIPAL D'AVESNES-LE-SEC

SEANCE DU 13 AVRIL 2016

## COMPTE RENDU

L'an deux mil seize, le treize avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué en date du 08 avril deux mille seize, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Eric DELVAUX, Maire.

N°	NOM Prénom	P/A/E	Détenteur d'une procuration	Si absent ou excusé : procuration à	Heure d'arrivée si retard
1	DELVAUX Eric	Présent	Procuration		
2	SEURON Jean	Excusé		DELVAUX Eric	
3	BETREMA Nicole	Présent	Procuration		
4	HAYE Philippe	Absent			
5	REGNIEZ Claude	Présent			
6	MUYS Vincent	Excusé		LUSSIEZ Fabien	
7	HASSELIN Carine	Excusé		BETREMA Nicole	
8	BLIMER Ludovic	Présent			
9	NORTIER Isabelle	Absent			
10	CARNELOS Rebecca	Absent			
11	TISON Sophie	Présent			
12	LE PESSEC Christine	Présent	Procuration		
13	VANDERSCHILT Jean-Yves	Excusé		LE PESSEC Christine	
14	COLEAU Olivier	Présent			
15	LUSSIEZ Fabien	Présent	Procuration		

<b>Nombre de conseillers présents</b>	<b>8</b>	<b>Nombre de conseillers excusés</b>	<b>4</b>
<b>Nombre de conseillers absents</b>	<b>3</b>	<b>Nombre de voix</b>	<b>12</b>

Secrétaire de séance : Mme Nicole BETREMA.

*Monsieur le Maire ouvre la réunion en rappelant que la présente séance fait suite à l'absence de quorum constatée le 08 avril 2016 à 19h00 et au procès-verbal de carence qu'il a dressé le même jour. Il rappelle aux membres présents, tel que cela a été inscrit sur le procès-verbal de carence et sur les convocations, que les délibérations pourront alors être prises sans condition de quorum.*

*Monsieur le Maire soumet ensuite à l'approbation du Conseil la validation du compte-rendu de la séance du 25 mars 2016.*

*Aucune remarque n'est formulée ; le compte-rendu de la séance du 25 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.*

*Monsieur le Maire soumet ensuite au Conseil l'ajout d'un point à l'ordre du jour : « Délégation du Conseil municipal au Maire pour représenter la commune en justice ».*

*Par 9 voix pour et 3 voix contre (Mme LE PESSEC, M. COLEAU et M. VANDERSCHILT par procuration), le Conseil approuve l'ajout de ce point à l'ordre du jour.*

## **EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR**

### **1. DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE POUR REPRESENTER LA COMMUNE EN JUSTICE**

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire indique au Conseil que l'exercice d'actions en justice au nom de la commune et la défense de la commune dans les intentions intentées contre elle fait partie des compétences pouvant faire l'objet d'une délégation du Conseil municipal au Maire.

Il ajoute que cette délégation doit faire l'objet d'une limite déterminée par le Conseil municipal, qu'il propose de fixer à 25.000 euros par litige.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Mme LE PESSEC, M. COLEAU et M. VANDERSCHILT par procuration, font part au Conseil de leur intention de ne pas prendre part au vote.

#### **Décision du Conseil municipal :**

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 9 voix pour et 3 abstentions (Mme LE PESSEC, M. COLEAU, M. VANDERSCHILT par procuration) :**

- **Décide :**
  - **De déléguer à Monsieur le Maire l'exercice d'actions en justice au nom de la commune et la défense de la commune dans les intentions intentées contre elle ;**
  - **D'assortir cette délégation d'une limite maximale de 25.000 euros par litige ;**
  
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document et à prendre tous les engagements nécessaires à l'exécution de la présente décision.**

M. Olivier COLEAU demande quelle urgence justifie ce point.

Monsieur le Maire indique en réponse qu'un recours a été déposé contre la commune concernant un dossier d'urbanisme.

## 2. COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 2015

Monsieur COLEAU prend la parole et soumet au Conseil la possibilité d'inverser, pour les séances futures, l'ordre des points « Budget primitif » et « Taux de fiscalité directe locale », indiquant que cette inversion lui paraît opportune pour l'intégration du produit fiscal décidé dans le budget.

Monsieur le Maire prend note de cette demande et invite le Conseil à prendre connaissance des comptes de gestion remis sur table (au même titre que les comptes administratifs et propositions de budgets primitifs) et préalablement mis à disposition des conseillers municipaux. Il rappelle également que ces documents, une fois approuvés, seront communicables par les services de la mairie.

Les comptes de gestion de l'exercice 2015 s'établissent comme suit :

➤ Compte de gestion du budget principal :

• **Section de fonctionnement :**

<b>Dépenses</b>		
<i>Chapitres</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé (€)</i>
011	Charges à caractère général	250 798,22
012	Charges de personnel et frais assimilés	463 902,93
014	Atténuations de produits	1 479,00
65	Autres charges de gestion courante	100 965,05
66	Charges financières	36 255,38
67	Charges exceptionnelles	24,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 864,00
<b>Total dépenses nettes</b>		<b>867 288,58</b>

<b>Recettes</b>		
<i>Chapitres</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé (€)</i>
013	Atténuations de charges	67 793,49
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	28 753,81
73	Impôts et taxes	742 112,46
74	Dotations, subventions et participations	234 091,04
75	Autres produits de gestion courante	30 728,67
77	Produits exceptionnels	8 045,76
<b>Total recettes nettes</b>		<b>1 111 525,23</b>

<b>Résultat net</b>		<b>244 236,65</b>
---------------------	--	-------------------

<b>002</b>	<b>Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>199 719,13</b>
------------	---	-------------------

<b>Résultat de clôture - section de fonctionnement</b>		<b>443 955,78</b>
--	--	-------------------

- Section d'investissement :

<b>Dépenses</b>		
<i>Chapitres</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé (€)</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	334 146,19
20	Immobilisations incorporelles	3 265,92
21	Immobilisations corporelles	4 969,81
041	Opérations patrimoniales	7 389,99
<b>Total dépenses nettes</b>		<b>349 771,91</b>

<b>Recettes</b>		
<i>Chapitres</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé (€)</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	409 621,30
13	Subventions d'investissement reçues	4 842,97
16	Emprunts et dettes assimilés	740,00
001	Excédent d'investissement reporté	71 745,99
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 864,00
041	Opérations patrimoniales	7 389,99
<b>Total recettes nettes</b>		<b>508 204,25</b>

<b>Résultat de clôture - section d'investissement</b>	<b>158 432,34</b>
---	-------------------

<b>Résultat de clôture - budget principal (€)</b>	<b>602 388,12</b>
---	-------------------

➤ Compte de gestion du budget annexe Commerces

- Section de fonctionnement :

<b>Dépenses</b>		
<i>Chapitres</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé (€)</i>
011	Charges à caractère général	24 384,12
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	28 929,80
023	Virement à la section d'investissement	0,00
<b>Total dépenses nettes</b>		<b>53 313,92</b>

<b>Recettes</b>		
<i>Chapitres</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé (€)</i>
75	Autres produits de gestion courante	54 436,06
77	Produits exceptionnels	24 384,12
<b>Total recettes nettes</b>		<b>78 820,18</b>

<b>Résultat net</b>	<b>25 506,26</b>
---------------------	------------------

<b>002</b>	<b>Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>5 837,25</b>
------------	---	-----------------

<b>Résultat de clôture - section de fonctionnement</b>	<b>31 343,51</b>
--	------------------

- Section d'investissement :

<b>Dépenses</b>		
<i>Chapitres</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé (€)</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	83 788,35
20	Immobilisations incorporelles	1 864,40
21	Immobilisations corporelles	17 669,36
041	Opérations patrimoniales	133 331,32
<b>Total dépenses nettes</b>		<b>236 653,43</b>

<b>Recettes</b>		
<i>Chapitres</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé (€)</i>
13	Subventions d'investissement reçues	72 222,00
16	Emprunts et dettes assimilés	2 289,50
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
041	Opérations patrimoniales	133 331,32
<b>Total recettes nettes</b>		<b>207 842,82</b>

<b>Résultat net</b>		<b>-28 810,61</b>
---------------------	--	-------------------

001	Résultat d'investissement reporté	-126 712,79
-----	-----------------------------------	-------------

<i>Résultat de clôture - section d'investissement</i>		<i>-155 523,40</i>
---	--	--------------------

<b>Résultat de clôture - budget annexe Commerces (€)</b>	<b>-124 179,89</b>
--	--------------------

<b>Résultat de clôture - ensemble (€)</b>	<b>478 208,23</b>
---	-------------------

Monsieur le Maire sollicite le Vote du Conseil.

**Décision du Conseil municipal :**

A l'unanimité, le Conseil approuve les comptes de gestion de l'exercice 2015.

### 3. COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2015

Monsieur le Maire présente au Conseil les comptes administratifs de l'exercice 2015 qui s'établissent comme suit :

➤ **Budget principal :**

• **Section de fonctionnement :**

<b>Dépenses</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Désignation</b>	<b>Réalisé (€)</b>
011	Charges à caractère général	250 798,22
012	Charges de personnel et frais assimilés	463 902,93
014	Atténuations de produits	1 479,00
65	Autres charges de gestion courante	100 965,05
66	Charges financières	36 255,38
67	Charges exceptionnelles	24,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 864,00
<b>Total dépenses nettes</b>		<b>867 288,58</b>

<b>Recettes</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Désignation</b>	<b>Réalisé (€)</b>
013	Atténuations de charges	67 793,49
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	28 753,81
73	Impôts et taxes	742 112,46
74	Dotations, subventions et participations	234 091,04
75	Autres produits de gestion courante	30 728,67
77	Produits exceptionnels	8 045,76
<b>Total recettes nettes</b>		<b>1 111 525,23</b>

<b>Résultat net</b>		<b>244 236,65</b>
---------------------	--	-------------------

<b>002</b>	<b>Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>199 719,13</b>
------------	---	-------------------

<b>Résultat de clôture - section de fonctionnement</b>		<b>443 955,78</b>
--	--	-------------------

- Section d'investissement :

<b>Dépenses</b>		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé (€)</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	334 146,19
20	Immobilisations incorporelles	3 265,92
21	Immobilisations corporelles	4 969,81
041	Opérations patrimoniales	7 389,99
<b>Total dépenses nettes</b>		<b>349 771,91</b>

<b>Recettes</b>		
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé (€)</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	409 621,30
13	Subventions d'investissement reçues	4 842,97
16	Emprunts et dettes assimilés	740,00
001	Excédent d'investissement reporté	71 745,99
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 864,00
041	Opérations patrimoniales	7 389,99
<b>Total recettes nettes</b>		<b>508 204,25</b>

<b>Résultat de clôture - section d'investissement (€)</b>	<b>158 432,34</b>
---	-------------------

<b>Restes à réaliser - dépenses</b>	<b>41 184,56</b>
<b>Restes à réaliser - recettes</b>	<b>60 931,20</b>
<b>Restes à réaliser - solde</b>	<b>19 746,64</b>

<b>Résultat cumulé - section d'investissement (€)</b>	<b>178 178,98</b>
---	-------------------

➤ Budget annexe commerces :

- Section de fonctionnement :

<b>Dépenses</b>		
<i>Chapitres</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé (€)</i>
011	Charges à caractère général	24 384,12
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	28 929,80
023	Virement à la section d'investissement	0,00
<b>Total dépenses nettes</b>		<b>53 313,92</b>

<b>Recettes</b>		
<i>Chapitres</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé (€)</i>
75	Autres produits de gestion courante	54 436,06
77	Produits exceptionnels	24 384,12
<b>Total recettes nettes</b>		<b>78 820,18</b>

<b>Résultat net</b>	<b>25 506,26</b>
---------------------	------------------

002	Excédent de fonctionnement reporté	5 837,25
-----	------------------------------------	----------

<b>Résultat de clôture - section de fonctionnement</b>	<b>31 343,51</b>
--	------------------

- Section d'investissement :

<b>Dépenses</b>		
<i>Chapitres</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé (€)</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	83 788,35
20	Immobilisations incorporelles	1 864,40
21	Immobilisations corporelles	17 669,36
041	Opérations patrimoniales	133 331,32
<b>Total dépenses nettes</b>		<b>236 653,43</b>

<b>Recettes</b>		
<i>Chapitres</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé (€)</i>
13	Subventions d'investissement reçues	72 222,00
16	Emprunts et dettes assimilés	2 289,50
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
041	Opérations patrimoniales	133 331,32
<b>Total recettes nettes</b>		<b>207 842,82</b>

<b>Résultat net</b>		<b>-28 810,61</b>
---------------------	--	-------------------

<b>001</b>	<b>Résultat d'investissement reporté</b>	<b>-126 712,79</b>
------------	--	--------------------

<b>Résultat de clôture - section d'investissement (€)</b>		<b>-155 523,40</b>
---	--	--------------------

<b>Restes à réaliser - dépenses</b>		<b>33 469,21</b>
<b>Restes à réaliser - recettes</b>		<b>184 000,00</b>
<b>Restes à réaliser - solde</b>		<b>150 530,79</b>

<b>Résultat cumulé - section d'investissement (€)</b>		<b>-4 992,61</b>
---	--	------------------

Monsieur le Maire quitte la séance.

Madame Nicole BETREMA, doyenne d'âge, prend la présidence et sollicite le vote du Conseil.

**Décision du Conseil municipal :**

Par 8 voix pour et 3 contre (Mme LE PESSEC, M. COLEAU, M. VANDERSCHILT par procuration), le Conseil approuve les comptes administratifs de l'exercice 2015.



#### 4. AFFECTATION DES RESULTATS

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance et soumet au Conseil l'affectation des résultats comme suit :

➤ **Budget principal :**

- Résultat de clôture section de fonctionnement : 443.955,78 €
- Résultat de clôture section d'investissement : 158.432,34 €
- Résultat d'investissement cumulé : 178.178,98 €

**Affectation :**

- **Résultat reporté en fonctionnement (R002) :** 443.955,78 €
- **Résultat d'investissement reporté : (R001) :** 158.432,34 €

➤ **Budget annexe Commerces :**

- Résultat de clôture section de fonctionnement : 31.343,51 €
- Résultat de clôture section d'investissement : -155.523,40 €
- Résultat d'investissement cumulé : - 4.992,61 €

**Affectation :**

- **Résultat reporté en fonctionnement (R002) :** 26.350,90 €
- **Affectation complémentaire en réserve (1068) :** 4.992,61 €
- **Résultat d'investissement reporté : (R001) :** -155.523,40 €

Monsieur le Maire sollicite le vote du Conseil.

**Décision du Conseil :**

**Par 9 voix pour et 3 contre (Mme LE PESSEC, M. COLEAU, M. VANDERSCHILT par procuration), le Conseil approuve l'affectation des résultats.**

#### 5. BUDGETS PRIMITIFS DE L'EXERCICE 2016

Monsieur le Maire rappelle, pour mémoire, la situation financière de la commune et les orientations retenues pour la période 2016 – 2019 :

➤ **Situation financière**

Le résultat prévisionnel de l'exercice 2015, après intégration des restes à réaliser et des résultats antérieurs reportés, laisse apparaître une marge de manœuvre prévisionnelle de 648.000 € environ.

L'analyse financière laisse apparaître une part prépondérante des économies de fonctionnement (réduction d'environ 8% entre 2014 et 2015) et des subventions d'investissement dans la composition de cette marge de manœuvre, l'augmentation des taux de fiscalité directe locale ne représentant qu'une part plus modeste dans cet ensemble :

<b>Composition de la marge de manœuvre financière prévisible (clôture de l'exercice 2015)</b>		
<b>Eléments</b>	<b>Montants</b>	<b>%</b>
Excédent réel de fonctionnement hors augmentation de fiscalité locale	214 020,91	33,00%
Augmentation de fiscalité directe locale	62 586,00	9,65%
Résultat d'investissement	201 601,32	31,09%
Restes à réaliser (subventions à recevoir - investissements restant à régler)	170 277,43	26,26%
<b>TOTAL</b>	<b>648 485,66</b>	<b>100,00%</b>

Toutefois, l'augmentation de fiscalité locale a été définie à la stricte mesure des équilibres financiers fondamentaux légalement requis.

Ainsi, malgré les économies réalisées, la projection de l'épargne nette sur la période 2016-2019 apparaît encore défavorable et enjoint l'équipe municipale à continuer les économies engagées sur les charges de fonctionnement :

<b>Evolution de l'épargne nette : projection 2016 - 2019</b>					
<b>Années</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>EPARGNE NETTE</b>	119 936,30	45 306,35	5 079,54	-2 700,75	-15 049,46

*NOTA : épargne nette = excédent réel de fonctionnement après remboursements d'emprunts en capital*

Ainsi, la marge de manœuvre permet le démarrage d'opérations en investissement, mais la situation en fonctionnement nécessite la poursuite et l'infléchissement des économies.

➤ **Les orientations retenues pour la période 2016 – 2019 :**

- ***Poursuivre la réduction des charges de structure***

Malgré les efforts accomplis pour la réalisation d'économies en fonctionnement, les augmentations incompressibles de charges et les baisses de dotations nécessitent de maintenir et d'amplifier la rigueur budgétaire engagée.

- ***Répondre aux obligations légales***

Les remboursements, mises aux normes et dépenses obligatoires constituent autant de postes de dépenses intangibles pour la commune.

- **Démarrer et réaliser 2 opérations prioritaires:**

○ **Réhabilitation du groupe scolaire Aragon**

Engagement principal de la municipalité, la réhabilitation du groupe scolaire (école et cantine) constitue une nécessité eu égard à l'état de vétusté des bâtiments, de leur manque de fonctionnalité et de leur inadaptation aux besoins (quantitativement et qualitativement).

○ **Rénovation de la toiture de la salle César Bavay**

Les fuites que chacun a pu constater au niveau de la toiture seront résolues grâce à la rénovation de celle-ci.

- **Réaliser d'autres priorités :**

Outre les deux opérations principales ci-avant, d'autres dépenses sont nécessaires pour maintenir et améliorer la qualité de vie dans la village, et pour maintenir le patrimoine dans un état correct : entretien du patrimoine, réparations de voirie, mobilier et équipements pour les services publics, aménagements de sécurité routière, etc.

➤ **Orientations pour l'exercice 2016**

L'exercice 2016 sera une première déclinaison des orientations ci-avant, notamment :

- **Obligations légales :**

- Réaliser les remboursements et réalisations obligatoires en 2016 (remboursements, achats de manuels scolaires, etc.)

- **Démarrer les deux opérations prioritaires :**

- Réhabilitation du groupe scolaire : études, maîtrise d'œuvre, démarrage des travaux
- Toiture de la salle César Bavay : assurer a minima l'étanchéité, refaction totale en fonction de l'opportunité

- **Démarrer la réalisation des autres priorités :**

- Entretien du patrimoine
- Réparations de voirie
- Mobilier et équipement des services publics

- Aménagements de sécurité routière

Le budget se construit de la manière suivante :

➤ **LE BUDGET PRINCIPAL**

○ **En fonctionnement**

▪ **Synthèse** (détails : cf. supra)

Outre le fonctionnement courant, les éléments nouveaux en fonctionnement se répartissent comme suit :

- Réalisation des obligations à hauteur de 18.308 €
- Réalisation des priorités à hauteur de 41.374 €
- Financement des investissements pour 177.637 €
- Transfert au budget annexe pour 75.040 €
- Marge de 260.462 € affectée aux dépenses imprévues

<b>Fonctionnement avant éléments nouveaux</b>		
<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Reste à charge</b>
945 142,36	1 517 965,04	-572 822,68

<b>Priorités (liste ci-après)</b>		
<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Reste à charge</b>
41 974,00	600,00	41 374,00

<b>Obligations (liste ci-après)</b>		
<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Reste à charge</b>
18 308,40		18 308,40

<b>Autres charges exceptionnelles (excédent prévisionnel sauf imprévus)</b>		
<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Reste à charge</b>
260 462,40		260 462,40

<b>Transfert à la section d'investissement</b>		
<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Reste à charge</b>
177 637,35		177 637,35

<b>Transfert au budget commerces (situation provisoire, plan de redynamisation en cours)</b>		
<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Reste à charge</b>
75 040,53		75 040,53

<b>TOTAL</b>		
<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Reste à charge</b>
1 518 565,04	1 518 565,04	0,00

▪ **Détail des éléments nouveaux en fonctionnement**

- **Obligations :**

Eléments	Dépenses (€)	Recettes (€)	Reste à charge (€)
Instructions d'urbanisme	3 858,40		3 858,40
Ecole : manuels scolaires	4 000,00		4 000,00
Mise aux normes / document unique	3 500,00		3 500,00
Remplacement d'extincteurs + entretien périodique	350,00		350,00
Défibrillateurs (consommables)	1 600,00		1 600,00
Harnais	500,00		500,00
Diagnostics amiante	1 500,00		1 500,00
Masque restauration scolaire	100,00		100,00
Honoraires logement indécet	900,00		900,00
Honoraires avocat (estim.)	2 000,00		2 000,00
<b><i>Sous-total obligations</i></b>	<b>18 308,40</b>	<b>0,00</b>	<b>18 308,40</b>

- **Priorités :**

Eléments	Dépenses (€)	Recettes (€)	Reste à charge (€)
Ecole : petit matériel	400,00		400,00
Fonctionnement périscolaire (matériel, actions)	3 000,00		3 000,00
Abattage arbres + piégeage taupes	2 550,00		2 550,00
Entretien patrimoine 1er niveau (travaux listés dans l'inventaire)	2 360,00		2 360,00
Voiries réparations	7 664,00		7 664,00
Habillement (supplémentaire)	400,00		400,00
Vaisselle ASCP, salle annexe, salle des mariages	900,00		900,00
Batteries radars pédagogiques	500,00		500,00
Diagnostic chauffage	3 600,00		3 600,00
Assurance dommages ouvrage opération réhabilitation école /cantine	20 000,00		20 000,00
Borne La Poste	600,00	600,00	0,00
<b><i>Sous-total priorités</i></b>	<b>41 974,00</b>	<b>600,00</b>	<b>41 374,00</b>

- **En investissement : détail des opérations**

Eléments	Montants (€)
Toiture ASCP	58 000,00
Réhabilitation école / cantine	171 328,00
Mobilier école	2 332,00
Equipement école (rideaux)	1 500,00
Mobilier périscolaire (financement CAF - échéance décembre 2016)	4 000,00
Mobilier mairie	1 500,00
Informatique services municipaux	4 000,00
Tondeuse	2 000,00
Voirie : aménagements de sécurité	46 020,00
Voirie : entretien et réparations	5 000,00
Patrimoine : opérations prioritaires et urgentes	10 000,00
Matériel technique	5 150,00
<b><i>TOTAL</i></b>	<b>310 830,00</b>

➤ **LE BUDGET ANNEXE : ELEMENTS NOUVEAUX**

<b>Eléments</b>	<b>Dépenses (€)</b>	<b>Recettes (€)</b>	<b>Reste à charge (€)</b>
Planche de rive + gouttière	2 100,00		2 100,00
Aménagement du pôle commercial	55 000,00	10 000,00	45 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>57 100,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>47 100,00</b>

Monsieur le Maire propose ainsi d'établir les budgets comme suit :

➤ **Budget principal :**

• **Section de fonctionnement :**

<b>Dépenses</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant (€)</b>
011	Charges à caractère général	323 931,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	529 485,45
014	Atténuations de produits	1 626,90
65	Autres charges de gestion courante	186 450,93
66	Charges financières	32 056,84
67	Charges exceptionnelles	260 512,40
023	Virement à la section d'investissement	177 637,35
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 864,00
<b>Total dépenses</b>		<b>1 518 565,05</b>

<b>Recettes</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant (€)</b>
013	Atténuations de charges	72 582,50
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	24 627,44
73	Impôts et taxes	742 343,96
74	Dotations, subventions et participations	207 608,00
75	Autres produits de gestion courante	27 447,37
77	Produits exceptionnels	0,00
<b>Total recettes nettes</b>		<b>1 074 609,27</b>
<b>002</b>	<b>Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>443 955,78</b>
<b>Total recettes</b>		<b>1 518 565,05</b>

• **Section d'investissement :**

<b>Dépenses</b>		
<i>Chapitres / opérations</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant (€)</i>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>134 665,33</b>
*OF	Op. financière	134 665,33
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>146 328,00</b>
105	Rhéhabilitation école HQE	146 328,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>205 686,56</b>
100	Aménagement école	3 832,00
105	Rhéhabilitation école HQE	25 000,00
12	ASCP	58 000,00
17	Informatique Multimédia - Mairie	4 000,00
18	Achat matériel technique	7 150,00
24	Eglise	23 943,92
30	Aménagement trottoirs - Voirie	22 240,64
33	Voirie circulation stationnement	46 020,00
*NI	Non individualisé	15 500,00
<b>Total dépenses</b>		<b>486 679,89</b>

<b>Recettes</b>		
<i>Chapitres / opérations</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant (€)</i>
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>177 637,35</b>
*OF	Op. financière	177 637,35
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>45 000,00</b>
*OF	Op. financière	45 000,00
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>6 864,00</b>
*OF	Op. financière	6 864,00
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>10 815,00</b>
*OF	Op. financière	10 815,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçues</b>	<b>87 931,20</b>
100	Aménagement école	2 923,65
11	Aménagement cantine	2 000,00
24	Eglise	13 538,92
30	Aménagement trottoirs - Voirie	32 468,63
31	Voirie et réseaux Rues Nation et	10 000,00
33	Voirie circulation stationnement	25 000,00
*NI	Non individualisé	2 000,00
<b>Total recettes nettes</b>		<b>328 247,55</b>
<b>001</b>	<b>Excédent d'investissement reporté</b>	<b>158 432,34</b>
<b>Total recettes</b>		<b>486 679,89</b>

➤ Budget annexe Commerces :

- **Section de fonctionnement :**

<b>Dépenses</b>		
<i>Chapitres</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant (€)</i>
011	Charges à caractère général	13 100,00
66	Charges financières	30 624,75
023	Virement à la section d'investissement	111 666,68
<b>Total dépenses</b>		<b>155 391,43</b>

<b>Recettes</b>		
<i>Chapitres</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant (€)</i>
74	Dotations, subventions et participations	75 040,53
75	Autres produits de gestion courante	49 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000,00
<b>Total recettes nettes</b>		<b>129 040,53</b>
<b>002</b>	<b>Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>26 350,90</b>
<b>Total recettes</b>		<b>155 391,43</b>

- **Section d'investissement :**

<i>Chapitres</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant (€)</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	67 666,68
21	Immobilisations corporelles	83 469,21
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000,00
<b>Total dépenses nettes</b>		<b>156 135,89</b>
<b>001</b>	<b>Déficit d'investissement reporté</b>	<b>155 523,40</b>
<b>Total dépenses</b>		<b>311 659,29</b>

<i>Chapitres</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant (€)</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 992,61
13	Subventions d'investissement reçues	194 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	1 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	111 666,68
<b>Total recettes</b>		<b>311 659,29</b>

M. Olivier COLEAU formule différentes questions et remarques, objet des réponses qui suivent :

- **A quoi correspond le montant (75.040,53 €) inscrit à l'article 657363 (budget principal) ?**  
Il s'agit de la prévision du versement du budget principal vers le budget annexe, pour équilibrer celui-ci.
- **Les intérêts d'emprunts paraissent élevés, il semblerait opportun de les renégocier**  
Ce point fait l'objet de travaux anciens de l'exécutif municipal.



Les taux auxquels les emprunts ont été contractés étaient conformes au marché à l'époque. Toutefois, plusieurs tentatives de réaménagement des crédits en cours ont été menées, mais celles-ci n'ont pas abouti, pour deux raisons essentielles :

- Refus de réaménagement opposé par l'établissement de crédit
- Opération économiquement inopportune pour la commune du fait de pénalités élevées.

➤ **A quoi correspond le montant (25.000 €) inscrit à l'article 1332 « Amendes de police » ?**

Il s'agit d'une subvention du Conseil Départemental issue des recettes des amendes de police, pour le financement des aménagements de sécurité routière.

➤ **A quoi correspond la différence de recette de fiscalité directe locale entre les exercices 2016 et 2015 ?**

Il s'agit de l'augmentation des bases fiscales notifiée à la commune par les services fiscaux. L'équilibre du budget proposé est établi à taux constants.

Monsieur le Maire soumet les budgets primitifs au vote du Conseil.

**Décision du Conseil municipal :**

**Par 9 voix pour et 3 contre (Mme LE PESSEC, M. COLEAU, M. VANDERSCHILT par procuration), le Conseil adopte les budgets primitifs.**

## **6. TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE**

Vu le niveau de recettes fiscales prévisibles pour l'exercice 2016 notifié par les services fiscaux, Monsieur le Maire propose de reconduire les taux de fiscalité votés en 2015, soit :

<b>Taxe</b>	<b>Base d'imposition prévisionnelle 2016</b>	<b>Taux d'imposition proposé (reconduction)</b>	<b>Produits à taux constants (€)</b>
Taxe d'habitation	1 195 000	19,84%	237 088
Taxe foncière (bâti)	717 300	21,16%	151 781
Taxe foncière (non-bâti)	92 200	88,58%	81 671
<b>Total</b>			<b>470 450</b>

M. Olivier COLEAU soumet au Conseil la possibilité de réduire les taux, notamment pour compenser l'augmentation décidée par le Conseil Départemental, et au regard de l'excédent dégagé par la commune.

Il est indiqué en réponse qu'une telle décision serait de nature à compromettre, à terme, les équilibres financiers fondamentaux de la commune – obligatoires sur le plan légal et nécessaires à la bonne gestion de la commune - notamment l'épargne nette. Lors de cette présentation, il a en effet été démontré que la marge de manœuvre financière de la commune concerne essentiellement la section d'investissement, que l'augmentation de fiscalité votée en 2014

représente une faible part de cette marge de manœuvre, et que celle-ci a été calculée à la stricte mesure du besoin de la commune à terme pour satisfaire ses équilibres financiers fondamentaux.

Monsieur le Maire sollicite le vote du Conseil.

**Décision du Conseil municipal :**

**Par 9 voix pour et 3 contre (Mme LE PESSEC, M. COLEAU, M. VANDERSCHILT par procuration), le Conseil décide de reconduire les taux de fiscalité existants, pour un produit fiscal attendu de 470.450,00 €.**

**7. AVENANT AU MARCHÉ DE TRANSPORT DES ÉLÈVES A LA PISCINE D'ESCAUDAIN**

Monsieur le Maire fait part au Conseil d'une sollicitation qu'il a reçue de la commune d'Escaudain, coordinateur du groupement de commande ayant pour objet la passation des marchés de transport des élèves vers la piscine d'Escaudain, aux fins de conclusion d'un avenant ayant pour objet l'adaptation du calendrier de transport des élèves au calendrier scolaire qui a été diffusé postérieurement à la conclusion du marché.

Monsieur le Maire sollicite le vote du Conseil.

**Décision du Conseil municipal :**

**A l'unanimité, le Conseil :**

- **Approuve l'avenant proposé**
- **Autorise Monsieur le Maire à prendre tous les engagements et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.**

**8. AVENANT AU CONTRAT DE FOURNITURE DE GAZ**

Monsieur le Maire propose au Conseil un avenant au contrat de fourniture de gaz conclu avec la société ENGIE, pour l'intégration du chauffage de l'église à ce marché.

Monsieur le Maire ajoute que les factures de gaz feront l'objet d'un remboursement de la paroisse et sollicite le vote du Conseil.

**Décision du Conseil municipal :**

**A l'unanimité, le Conseil :**

- **Approuve l'avenant proposé**
- **Autorise Monsieur le Maire à prendre tous les engagements et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.**

**9. OPERATION DE RENOVATION DU GROUPE SCOLAIRE : ASSISTANCE AU CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE**

Monsieur le Maire indique que la 1<sup>ère</sup> phase de programmation de l'opération de réhabilitation du groupe scolaire touche à sa fin et qu'une consultation de maîtres d'œuvres sera lancée prochainement.

Pour ce faire, afin d'assurer la cohérence d'ensemble du projet, notamment l'adéquation entre le projet définitif et le programme, il apparaît important de bénéficier de l'assistance du cabinet d'études Impact, notamment pour la sélection du maître d'œuvre.

Monsieur le Maire soumet au Conseil une proposition d'assistance au choix du maître d'œuvre formulée par le cabinet Impact Qualité Environnementale pour un montant de 7.680,00 € HT soit 9.216,00 € TTC.

Monsieur le Maire sollicite le vote du Conseil.

**Décision du Conseil municipal :**

**Par 9 voix pour et 3 contre (Mme LE PESSEC, M. COLEAU, M. VANDERSCHILT par procuration), le Conseil :**

- **Décide d'attribuer au cabinet Impact Qualité Environnementale la prestation d'Assistance au Choix du Maître d'œuvre pour un montant de 7.680,00 € HT soit 9.216,00 € TTC**
- **Autorise Monsieur le Maire à prendre tous les engagements et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.**

**10. OPERATION DE RENOVATION DU GROUPE SCOLAIRE : APPROCHE URBAINE ET SCHEMA DES EQUIPEMENTS**

Monsieur le Maire indique au Conseil que la phase de programmation de l'opération de réhabilitation du groupe scolaire doit inclure une phase d'approche urbaine qui se traduira notamment par un schéma directeur des équipements, intégrant l'évolution des fonctionnalités de l'école et de la cantine et ses conséquences sur les autres équipements, de manière à aboutir à une offre d'équipements optimisée et cohérente.

Monsieur le Maire fait part au Conseil d'une proposition du cabinet Impact Qualité Environnementale pour cette prestation, pour la somme de 2.240,00 € HT soit 2.688,00 € TTC.

M. Olivier COLEAU demande si cette prestation ne peut pas être effectuée par la commune elle-même.

Monsieur le Maire indique en réponse que cette prestation fait appel à des compétences techniques et urbanistiques dont la commune ne dispose pas.

Monsieur le Maire sollicite le vote du Conseil.

**Décision du Conseil municipal :**

**Par 9 voix pour et 3 contre (Mme LE PESSEC, M. COLEAU, M. VANDERSCHILT par procuration), le Conseil :**

- **Décide d'attribuer au cabinet Impact Qualité Environnementale la prestation d'approche urbaine pour un montant de 2.240,00 € HT soit 2.688,00 € TTC**
- **Autorise Monsieur le Maire à prendre tous les engagements et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.**

## **11. ACHAT D'UNE TONDEUSE**

Monsieur le Maire fait part au Conseil d'une consultation de professionnels lancée en vue du remplacement de l'actuelle tondeuse tractée, acquisition de 2005, devenue coûteuse en entretien et réparations.

Parmi les professionnels consultés, 4 ont proposé au moins une machine correspondant au cahier des charges initial.

Parmi les 4 professionnels ayant proposé une offre, 3 ont répondu à une demande d'informations complémentaires concernant le prix des pièces et de la main d'œuvre.

Parmi les 3 entreprises ayant répondu à l'ensemble des demandes :

- Une a répondu partiellement et insuffisamment pour pouvoir effectuer une analyse précise
- Une a répondu sur l'ensemble des items mais :
  - o Ne garantit un délai d'intervention que de 10 jours
  - o Ne propose pas de machine en location en cas de panne
- Une a répondu sur l'ensemble des items et :
  - o Garantit un délai d'intervention de 48 heures
  - o Propose une machine de location

Les prix de la machine, des pièces et de la main d'œuvre étant comparables par ailleurs, Monsieur le Maire propose de retenir l'offre proposée par la société MAPP pour le modèle Honda HRH536K4HXE pour un montant de 1410,00 € HT soit 1.692,00 € TTC.

Monsieur le Maire sollicite le vote du conseil.

### **Décision du Conseil municipal :**

**Par 9 voix pour, 1 contre (M. VANDERSCHILT par procuration) et 2 abstentions (Mme Christine LE PESSEC et M. Olivier COLEAU), le Conseil :**

- **Décide d'attribuer le marché d'acquisition d'une tondeuse tracté à la société MAPP pour le modèle Honda HRH536K4HXE pour un montant de 1410,00 € HT soit 1.692,00 € TTC ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à prendre tous les engagements et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.**

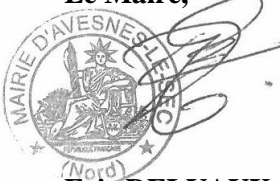
## **12. QUESTIONS DIVERSES**

M. Claude REGNIEZ signale :

- Les ralentisseurs rue Gabriel Péri se soulèvent
- Tous les matins des camions stationnent de manière dangereuse devant une exploitation agricole.

Monsieur le Maire s'engage à mobiliser les services sur ces deux éléments.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Maire,**  
  
**Eric DELVAUX.**